

Tribunal administratif Nouméa, du 31 décembre 1985, mentionné aux tables du recueil Lebon

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Jurisprudence administrative (CE, TA, CAA)

Date	31/12/1985
Juridiction / Nature	CETAT
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000008278676

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

CETAT36-07-10 FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS - STATUTS, DROITS, OBLIGATIONS ET GARANTIES - GARANTIES ET AVANTAGES DIVERS -Protection des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions [article 11 de la loi du 13 juillet 1983] - Réparation du préjudice moral causé par une séquestration pendant une durée de six jours.

RÉFÉRENCE

CETAT, 31 décembre 1985. Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000008278676> (consulté le 20 juin 2026).